



C.C.A.S - CREST'ACTIF

Aménagements des rythmes scolaires



Vos démarches en ligne ?

(Réservations temps libres et cantine)

c'est possible !

**Tapez : mairie-crest.fr
ou crest.portail-familles.net**

Conditions d'accès pour les familles

- 1.** La famille doit constituer un dossier d'inscription pour chaque enfant à Crest'Actif . **Elle transmet une adresse mail.**
- 2.** Crest'Actif valide le dossier de l'enfant seulement s'il est complet.
- 3.** La famille reçoit un lien qu'elle devra activer pour accéder au portail. Le compte famille est alors opérationnel. Les parents peuvent effectuer réservations et paiements en ligne.
- 4.** Pour toute modification de réservation, s'adresser à Crest'actif : perisco.crestactif@mairie-crest.fr

INFO : Pour les familles qui avaient déjà un compte en 2019/20, après réactualisation du dossier de l'enfant à Crest'actif : identifiant et mot de passe seront conservés